

## FLASH INFO ... FLASH INFO ... FLASH INFO ... FLASH INFO...

### **Nouveau à Solaize : ouverture d'une Ludothèque**

A partir du **2 octobre**, à la Verchère, vous découvrirez un lieu d'échanges et de partage autour du jeu (jeux sur place), animé par une quinzaine de bénévoles dynamiques ! Petits et grands enfants, adultes, parents, grands-parents, assistantes maternelles, vous êtes tous les bienvenus !



**Horaires** : tous les vendredis (9h30 à 12h - 15h à 18h30) et samedis de semaines paires (10h à 12h) sauf le 3 octobre. **Tarifs** : Entrée sans adhésion : 2€ / Adhésion : 7€ / Carte 12 entrées : 12 €

## Informations municipales

### **Conseil municipal du 23 septembre : enfance et agenda d'accessibilité programmée.**

Après compte rendu des actes, il est décidé de conclure le **6ème contrat enfance jeunesse avec la CAF** (période 2015 / 2018). Il portera sur les actions suivantes : fonctionnement de la crèche, le centre de loisirs, les séjours, la ludothèque.

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, sont approuvées les **conventions** tripartites (commune, agent, AGDS) **de mise à disposition de personnel à l'Association « AGDS »** à raison de 2 heures par semaine scolaire de 16h à 16h30.

La poursuite des **Opérations de rénovation de Façades** est décidée. Depuis 25 ans, elles valorisent le bâti ancien du centre de Solaize. La rémunération du Pact Arim qui conseille les propriétaires et les aide à monter un dossier de subvention, est négociée pour concentrer les efforts financiers de la commune sur les aides accordées aux habitants.

Des étudiants de l'enseignement supérieur peuvent être accueillis au sein de la commune pour effectuer un **stage**. La période de stage fera l'objet d'une contrepartie financière (dans la limite de 15 % du plafond de la sécurité sociale).

Le Conseil approuve l'**Agenda d'Accessibilité Programmée** qui prévoit les travaux de mise en accessibilité – exigés par la Loi - de plusieurs équipements d'ici à 2022. Les budgets qui y seront consacrés seront de l'ordre de 40 000 € / an.

Compte tenu de l'implication de l'association de sauvegarde de l'église dans la restauration de l'église et des objets inscrits aux monuments historiques, il est décidé de lui verser une **subvention exceptionnelle** de 1 100 € perçue de la DRAC pour participer au financement de la restauration de la statue de St Sylvestre, saint patron de l'église.

Dans le cadre des 100 ans de la première guerre mondiale, une **exposition** est organisée par l'**Association des Anciens Combattants**. Pour s'associer à cet évènement historique important, le Conseil attribue une subvention de 500 €

Une **ludothèque** est créée à Solaize. Celle-ci a pris la forme d'une association : Ludo'Sol. Afin de permettre à l'association de débiter son activité, il est décidé de lui attribuer une subvention de 500 €

**Tel est ton Solaize** organise le téléthon et diverses manifestations pour récolter des fonds reversés à la recherche. Il est décidé de lui attribuer une subvention de 500 € pour aider à l'organisation d'un **spectacle, le 10 novembre** prochain.

### **Votre mairie vous informe ...**

#### **Vaccination contre la grippe le 19 octobre**



Les personnes de plus de 65 ans pourront, comme tous les ans, se faire vacciner contre la grippe saisonnière lundi 19 octobre à la salle de la Verchère. Deux créneaux horaires sont disponibles : 8h et 9h. Merci de vous inscrire en mairie, muni de votre attestation de prise en charge envoyée par la sécurité sociale



## L'AISPA recrute

L'AISPA de Marennes, Association Intercommunale au Service des Personnes Agées, qui intervient auprès de 300 bénéficiaires recrute des Aides à Domicile (H/F) et Auxiliaires de Vie Sociale. Adressez votre candidature (CV + Lettre de motivation) par courrier : AISPA, 104, rue de l'Eglise 69 970 Marennes ou mail : [contact@aispa.fr](mailto:contact@aispa.fr).



Le décret n°2015-808 punit désormais d'une amende de 135 € le **stationnement** des véhicules **sur le trottoir**

## Commission scolaire et sociale : la Halte paisible continue

Les villages de Solaize et Ternay ont créé une *aide aux aidants* le mardi après-midi. L'accueil est géré par l'AISPA avec une aide-soignante coordinatrice et animatrice principale et un(e) bénévole pour les animations et jeux. Il est destiné :

- aux personnes qui, ayant en charge un parent handicapé ou avec un problème de santé, ont besoin d'un temps pour faire des courses, se reposer...
- aux personnes isolées qui ne souhaitent pas aller dans un club de retraité pour diverses raisons (surdit , tremblement de la maladie de Parkinson...) et qui préfèrent fréquenter un cercle restreint de quelques personnes.

L'accueil se déroule le mardi après-midi de 14h à 17h. L'inscription se fait en mairie (04 78 02 82 67) ou de l'AISPA (04 78 96 77 21). Les deux mairies financent l'essentiel de ce service. Participation aux frais de 5 € pour la demi-journée, incluant le goûter.

## Informations des associations

### SANG POUR SANG Sport présente sa nouvelle course : "La Solaiz'hard mais pas trop..."



Envie de sortir des sentiers battus ? Découvrez la richesse des chemins du pays de l'Ozon lors d'une matinée sportive, solidaire et festive le **1er novembre 2015** au départ de Solaize (69360). 2 parcours de 18,5 et 10 km empruntant les chemins de 5 communes différentes au travers desquels vous découvrirez des panoramas natures et variés.

Bonne humeur et ambiance conviviale garantie. Le tout pour la bonne cause puisque l'intégralité des bénéfices est reversée à la lutte contre le cancer du Lymphome. Inscriptions et renseignements [www.sangpoursangsport.com](http://www.sangpoursangsport.com)

### Le badminton de Solaize organise sa soirée **Bad'Halloween** 31 octobre, à partir de 20h à la Salle polyvalente

**Déguisement conseillé... Bal avec DJ.** Nous vous attendons très nombreux !!! INFORMATION : [badsolaize@gmail.com](mailto:badsolaize@gmail.com)

RESERVATION avant le 21 octobre : à remettre à Mme Verain No lle 8 rue de l'Ozon 69360 Solaize, par courrier à Mr Calmeil Christophe 9 rue Henri Moissan 69360 St Symphorien d'Ozon.

(Découpon à remplir ci-dessous)



M / Mme : ..... Tél : ..... Mail : .....

Participera à la soirée Bad'Halloween

Nb d'adultes 20 € : .....

Nb d'enfants de moins de 12 ans 10 € : ..... d'enfants

TOTAL : ..... €

Ch que à l'ordre des Classes BADASOL



Pour passer sur le FLASH ou le PANNEAU [www.mairie-solaize.fr](http://www.mairie-solaize.fr) puis



Une question à poser, une info à partager cliquez !